



giro.com

JUILLET-AOÛT
2009

LE MOT DU MAIRE

Les vacances, les congés, ...c'est l'été, c'est la saison du soleil. Mais nous nous devons aussi de penser à toutes celles et ceux à qui le travail a été enlevé. Pour eux, cet été ne sera pas synonyme de congés mais peut-être seulement de quelques jours de détente pour "oublier" un moment les difficultés, les incertitudes, voire les angoisses du lendemain.

Pour la grande majorité d'entre nous, y compris les retraités qui vous diront tous (enfin presque !) qu'ils "n'ont pas assez de temps pour faire tout ce qu'ils ont à faire", juillet et août sont les clefs qui ouvrent la porte des vacances, des congés, de la détente, du repos, des moments de satisfaction, de plaisir, de joies. C'est un espace temps particulier et précieux. Quelle que soit sa taille, c'est une rupture avec le quotidien, ce quotidien que souvent nous décrivons comme : "bof, tous les jours la même chose". Une rupture pour vivre autrement, vivre autre chose, prendre du temps au temps pour en faire le NOTRE.

Vivre autrement ? Ça pourrait être : oublier les obligations du quotidien, oublier que nous avons une montre, oublier que l'on doit absolument faire quelque chose, se souvenir et accepter qu'exceptionnellement ça peut être remis au lendemain, profiter de sa famille, de ses amis, vivre l'instant présent...

Vivre autre chose ? Ça pourrait être : partir à la découverte de l'inconnu, un voyage, (même pas loin de chez soi), c'est le dépaysement, la rencontre avec les autres, découvrir, retrouver ses "voisins" ...

Quelle que soit la forme que vous donnerez à ces moments particuliers, je vous souhaite, à toutes et à tous de "Bonnes Vacances".

PREMIERS PAS PONGISTES

Le "Premier Pas Pongiste" 2009 organisé par le Club Pongiste de Giromagny a tenu toutes ses promesses avec la participation de 74 élèves des classes de CP, CM et CE du canton. Au cours de cette journée, une quinzaine de volontaires du CPG ont essayé de donner aux enfants l'envie de s'adonner aux joies de la petite balle blanche et tous sont repartis avec une médaille, un diplôme, un poster et des informations sur le tennis de table.

Les 3 meilleurs joueurs de chaque catégorie ont été sélectionnés pour participer à la finale départementale qui aura lieu le 16 septembre prochain à Danjoutin.

CE filles : 1^{ère} Julie Talfumier, 2^{ème} Lilie Tosney, 3^{ème} Jeanne Grevillot.

CE Garçons : 1^{er} Jean Dominique Agullo, 2^{ème} Jules Hartmann, 3^{ème} Valentin Jordan.

CP Filles : 1^{ère} Solyne Peseux, 2^{ème} Lucie Vandevelde, 3^{ème} Perrine Zimmermann.

CP Garçons : 1^{er} Oscar Dirand, 2^{ème} Antoine Daubié, 3^{ème} Gaëtan Jury.

CM Filles : 1^{ère} Jeanne Ricci, 2^{ème} Jeanne Renaud, 3^{ème} Mélodie Maisonet.

CM Garçons : 1^{er} Florian Desfontaine, 2^{ème} Robin Duchêne, 3^{ème} Yoann Forestier.



CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MAI

Dix neuf conseillers sont présents et 2 sont représentés pour cette séance qui comporte 7 points à l'ordre du jour. La plupart des décisions ayant été prises à l'unanimité, ce fait ne sera pas mentionné ci-après, sauf cas contraire.

En premier lieu le conseil décide de l'adhésion de la commune au service de médecine professionnelle proposée par l'association "Agir Ensemble Pour Notre Santé" afin d'assurer les visites médicales réglementaires pour le personnel communal.

En 2^{ème} lieu, le conseil décide de renouveler la convention qui lie la commune au SIAGEP (Syndicat Intercommunal d'Aide à la Gestion des Equipements Publics) pour la mise à disposition de son service informatique pour une période de 3 ans.

Le 3^{ème} point porte sur un avis concernant le projet de l'entreprise Visteon sise à Rougegoutte d'exercer une nouvelle activité de fabrication de mousse de polyuréthane qui relève du régime des autorisations. Le conseil émet un avis favorable.

Le 4^{ème} point porte sur la répartition des subventions aux associations. Sur la base des critères définis (*notamment le nombre d'adhérents, le nombre de jeunes encadrés, la prise en compte du patrimoine et la participation à l'animation communale*) et des propositions élaborées par la commission, présidée par Jacques COLIN, le Conseil par 18 voix pour contre 2 abstentions (*1 conseiller ne prend pas part au vote*) décide des attributions suivantes (*montants en €*) :

Amicale de gymnastique : 1500 ; Société bouliste : 800 ; AAPPMA la truite de montagne : 800 ; Société de Tir : 400 ; USG athlétisme : 200 ; USG tennis : 1200 ; USG VTT : 1500 ; USG Handball : 1000 (+ 2000 pour l'utilisation du COSEC) ; Club pongiste : 500 ; FC Giro-Lepuix : 4000 (+ 480 pour l'utilisation du COSEC) ; Moto Club de la Haute Savoie : 300 ; AHPSV : 450 ; Giro'scrap : 450 ; Harmonie de Giromagny : 2900 ; Amis de Schwabmünchen : 500 (+ 500 pour le soutien à un séjour de jeunes en Allemagne) ; Fort Dorsner : 1200 ; Club sous vosgien des sentiers : 600 ; Amis de l'Orgue : 450 ; Transhumance et Traditions : 1000 ; Association Sportive et Culturelle de l'IME : 100 ; UNC : 110 ; Anciens Combattants : 110 ; Prévention Routière : 100 ; Collectif résistance et déportation : 100 ; Bouilleurs de crus : 300 ; Association familiale du canton : 250 ; FNATH : 200 ; Croix Rouge : 1300. En outre, 620 € sont réservés pour un soutien aux sportifs sélectionnés au niveau national.

Le 5^{ème} point porte sur un complément de procédure pour les opérations funéraires (cf. *délibération du 6 février 2009*). Suite à une observation préfectorale, il est précisé que lors de l'acquisition d'une concession au columbarium (*alvéole complète ou place*), il sera remis gratuitement aux familles une plaque d'identification vierge en granit. La famille aura toute latitude de choix (*graveur, caractères, signes, ... dans le respect des lois en vigueur*) pour effectuer les opérations de gravure sur cette pla-

que qui devra comporter au minimum le nom et le prénom du défunt ainsi que ses années de naissance et de décès.

Le 6^{ème} point porte sur le souhait de redynamiser l'animation communale. Dans ce cadre le conseil décide de l'attribution aux élèves scolarisés dans les écoles maternelle et primaires de Giromagny d'un bon de participation à une attraction de la fête foraine (*Place de gaulle, 27 et 28 juin ; 4 et 5 juillet*). Ce bon sera financé à 40% par les forains et 60% par la commune dans la limite d'un montant total de 525 €.

Le 7^{ème} point porte sur le renouvellement de la convention de mise à disposition de la CCHS et de l'office de Tourisme de Belfort et du Territoire, à titre gratuit, du chalet de la place de l'ancien Paradis des Loups; cette convention sera renouvelée pour 1 an.

En questions diverses, le maire fait état du rapport annuel (2008) sur la qualité des services publics de l'eau et de l'assainissement. De ce rapport émis par la DDASS (Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales) il ressort que si le taux de conformité des paramètres physico-chimiques est de 100%, le taux de conformité des prélèvements sanitaires n'est que de 87,8 % ce qui, sans être totalement inquiétant, révèle quelques dysfonctionnements, la moyenne sur l'ensemble du reste du département s'établissant à 97,8%. Par ailleurs, l'indice de l'état d'avancement de la protection des ressources en eau du secteur de Giromagny est évalué à 80%.

FOOT ...



Vous avez aimé la première édition ? La Mairie de Giromagny et le FC Giro-Lepuix organisent la deuxième édition du "Foot de quartiers" le samedi 4 juillet à partir de 18H00 au Stade Edouard TRAVERS.

Au programme :

- Rencontres
- Petite restauration
- Remise des récompenses

Les quartiers en lice sont les quartiers Planchettes/Fougerets, Centre, Chantaiseau, St Pierre et Prés Heyds.

Les équipes sont constituées librement entre les habitants d'un même quartier. Elles peuvent être mixtes et composées de tous les âges à partir de 12 ans.

BOURSE

L'association des familles de Giromagny organise une bourse aux vêtements d'enfants les 25, 26 et 27 août. Mardi 25 août : dépôt des vêtements de 9H30 à 11H30 et de 14H00 à 18H00 (*au maximum 14 articles par famille*) ; Mercredi 26 août : vente aux mêmes horaires que le mardi ; Jeudi 27 août : vente de 9H00 à 11H30 et remboursement ou reprise des invendus de 17H00 à 18H00.

CONSEIL MUNICIPAL D'ADOLESCENTS DU 20 MAI

14 jeunes conseillères et conseillers sont présents pour cette séance animée par Alphonse MBOUKOU.

Le premier point à l'ordre du jour est la demi-journée d'action "Giro.Propre" du 17 juin (*voire l'illustration ci-contre des participants*) organisée avec le support de l'enseigne Intermarché. Cette action est conçue comme une occasion de sensibiliser tous les habitants de Giromagny sur la salubrité (*ou l'insalubrité !*) des lieux publics et donc de responsabiliser chacun pour que nos lieux de vie soient propres et agréables. Il est décidé que les actions à mettre en œuvre comporteront une information dans la presse et les radios de l'Aire Urbaine, des rappels de "bouche à oreille" ainsi que des affiches dans les commerces.

Le deuxième point à l'ordre du jour concerne les "aires des jeux" et le "cadre de vie". En préliminaire l'animateur indique



que le maire adjoint aux travaux demande que soient pris en compte les besoins réels à l'échelle des quartiers ainsi que l'entretien et la maintenance ultérieure des aires des jeux qui représentent des dépenses non négligeables. Par ailleurs il convient aussi de prendre en compte les réactions possible des "riverains" au regard des "nuisances" causées par la fréquentation des aires des jeux (*un courrier en ce sens a été reçu en mairie*).

Après débat, il ressort que l'offre de jeux pour les adolescents de notre commune est très insuffisante voire inadaptée et donc que ce problème est toujours d'actualité. Pour les nuisances sonores, les élus du CMA estiment que « *toute personne a été un enfant avec son lot de bonnes et mauvaises choses. Penser que les aires de jeux (donc les enfants) ne se résument qu'aux nuisances est trop restrictif, il faut voir aussi le bon côté des choses, lorsque l'on aime les enfants, les entendre crier et se défouler dehors est le signe de leur bonne santé* ».

Le troisième point à l'ordre du jour porte sur "Les 20 ans du CMA". L'anniversaire de la création du CMA étant en octobre, il est convenu que c'est au début de la session 2009/2010 que sera célébré cet événement.

Le prochain CMA aura lieu le mercredi 24 juin 2009 à 11H00 en salle du 1^{er} étage.

QUESTION DE SOUS ...

Sans être l'objet de débats passionnés dans notre ville, la gestion des deniers communaux ne manque pas de susciter de-ci de-là quelques interrogations voire même quelques critiques visiblement fondées sur l'ignorance, alors sans doute est-il bon de rappeler les méthodes et les contraintes qui s'appliquent à cette gestion.

Comme dans une entreprise, les comptes communaux comportent une partie "résultats" (la section de "fonctionnement") et une partie "bilan" (la section "d'investissement"). Toutefois, la présentation de ces comptes et leur mise en œuvre impliquent un formalisme bien plus contraignant que pour une gestion privée. De plus, la prédominance des règles comptables sur les règles financières implique bien souvent une médiocre considération de ces dernières. Ainsi les budgets communaux sont essentiellement votés sur une base comptable et seules les communes de plus de 3500 habitants ont l'obligation d'effectuer une présentation complémentaire de leur budget sous une forme fonctionnelle, c'est-à-dire une forme permettant de relier directement le montant des dépenses aux actions confiées à la collectivité comme l'éducation, la culture, l'action sociale, l'entretien des voies, etc. C'est donc pour faire connaître et orienter la répartition de ces dépenses en regard des missions confiées que les communes de plus de 3500 habitants ont l'obligation d'organiser un "débat d'orientation budgétaire", non soumis au vote, avant la présentation du budget proprement dit.

Bien que la commune de Giromagny ne soit pas soumise à cette procédure, la nouvelle municipalité a décidé de travailler dans ce sens. Toutefois, pour initier ce "débat", il est évidemment nécessaire de pouvoir s'appuyer sur une connaissance de la répartition fonctionnelle actuelle des dépenses, ce qui implique le recours à une nomenclature spécifique. Or il se trouve que cette nomenclature n'a jamais été mise en œuvre et par conséquent, il n'a pas été possible de faire jusqu'à ce jour un point suffisamment précis de la répartition fonctionnelle du budget communal pour pouvoir en tirer une référence.

C'est pourquoi, depuis le début de l'année 2009, une nouvelle procédure d'affectation des dépenses a été mise en place qui permettra de disposer en fin d'année des données nécessaires à la préparation d'un "débat d'orientation budgétaire" pour l'année 2010. Bien qu'il ne faille pas s'attendre à des changements spectaculaires, ces informations permettront à chacun de prendre conscience de la répartition générale des dépenses communales et éventuellement de peser sur son évolution.

Pour ce qui concerne le vote des budgets communaux, ils ont bien entendu été jusqu'à ce jour, comme il se doit, l'objet d'une préparation préalable en commission des finances ainsi que d'explications et de discussions en conseil municipal, avant le vote, sans que la séance correspondante puisse s'intituler "débat d'orientation budgétaire" puisque ce terme revêt une signification bien particulière.

CONSEIL CCHS

Six points étaient à l'ordre du jour de la séance du 16 juin et 19 conseillers étaient présents et 5 représentés.

En premier lieu, dans le cadre du plan de développement de l'accession à la propriété, un accompagnement financier des collectivités locales sous la forme d'une subvention est prévu. Les conseillers décident à l'unanimité de prendre la compétence "aides à l'accession sociale à la propriété" qui permettra à la CCHS de mettre en œuvre ce dispositif (une information sera donnée dans ces colonnes dès que le dispositif aura été mis en place).

Le 2^{ème} point concerne les redevances d'assainissement à acquitter par les usagers qui s'approvisionnent en eau en dehors du service public. Dans ce cas, le conseil décide qu'un forfait de 55 m³ par personne au foyer sera appliqué, sauf lorsque la consommation en eau du service publique dépassera ce forfait ou bien lorsque les dispositifs seront équipés de compteurs permettant de mesurer la consommation d'eau rejetée dans le réseau d'assainissement.

Les autres points d'ordre essentiellement technique ne seront pas relatés ici. Au titre des questions diverses, le président Daniel ROTH indique que le concours d'architecte pour l'édification du Centre Socioculturel sera lancé début juillet et que les travaux de mise en place de la déchetterie pour déchets verts, avenue de la Grande Prairie, commenceront prochainement.

L'ORGUE DE L'EGLISE DE GIROMAGNY

Depuis le jeudi 4 juin, l'orgue de Giromagny n'a plus de secrets pour les enfants de CM2 de l'école L'homme. Accueillis par Jean-Jacques Griesser, président des Amis de l'Orgue, les élèves ont suivi le parcours de l'air à travers les registres et les nombreux tuyaux de l'instrument. Après ce cours de mécanique, le pédagogue s'est transformé en enchanteur en illustrant le rôle des différents jeux, depuis la douceur de la voix humaine jusqu'à la puissance et l'éclat du plein jeu.

Une occasion aussi de découvrir l'histoire de cet instrument commandé en 1873 aux facteurs Nicolas Verschneider et Georges Krempf de Rémering en Moselle et payé par les offrandes des paroissiens pour un montant de 16 000 francs. Inauguré en 1874 le jour de la saint Jean-Baptiste, cet orgue comportait 27 jeux, 3 claviers de 54 touches et un pédalier de 18 notes. Le buffet néogothique en bois de chêne



est orné de sculptures en rapport avec le style de l'Eglise et le jeu de montre est composé de tuyaux en étain anglais, brunis et polis. La console est alors en fenêtre et l'organiste joue dos au chœur, ce qui n'est pas pratique pour suivre l'office. C'est pourquoi la console fût retournée en 1910 par le facteur Henri Didier qui, à

l'occasion, étendit le nombre de jeux à 30 et le pédalier à 30 notes.

En 1919, l'orgue est complètement démonté et remis en état par Bossier, facteur d'orgues à Besançon, pour un coût de 3000 francs. En 1924 une soufflerie électrique est installée et en 1928 la tribune est réduite de moitié au cours d'une grande révision dont le coût s'élève à 7000 francs. A partir de cette époque, l'enthousiasme s'essouffle et la dernière révision est effectuée en 1960. Des travaux sur la voûte de l'église réalisés dans les années 70, sans protection de l'instrument, empièrent les sommiers et les tuyaux de gravats et de poussières et depuis lors l'instrument est resté à l'abandon. Ce n'est qu'au début des années 2000 qu'il a été réveillé par l'association des Amis de l'Orgue de Giromagny, sous l'impulsion d'Orgalie, une histoire qui vous sera contée dans un prochain numéro.

GIROPRACTIQUE

Gendarmerie : 03 84 29 30 17

Mairie : 03 84 27 14 18

Pompiers :18

SAMU :15

EDF : 08 10 33 32 25

GDF : 08 10 43 30 25

Syndicat des eaux : 03 84 29 50 19

Pharmacie : 03 84 27 72 16

Médecin de garde: 3966

Contacts internet à disposition:

mairie@giromagny.fr

giro.com@giromagny.fr

PASSEPORTS

Depuis le 9 juin dernier, la mairie assure la délivrance des nouveaux passeports biométriques. Les modalités de délivrance ne changent pas mais le dossier de demande doit être complété sur place et la présence du demandeur est donc obligatoire (prise d'empreintes à partir de 6 ans)

Les pièces à fournir sont : un acte de naissance récent ; un justificatif de domicile récent (facture EDF, Tél. ...) ; un document établissant la nationalité française et/ou un jugement de divorce pour les personnes concernées; éventuellement 2 photos couleurs sachant que les photos d'identité peuvent être faites sur place. Les droits de timbre sont calculés en tenant compte éventuellement de ce service rendu, à savoir : majeur : 88 ou 89 € avec photos sur place (valable 10 ans) ; mineur de 15 à 18 ans : 44 ou 45 € (valable 5 ans) ; mineur de moins de 15 ans : 19 ou 20 € (valable 5 ans).

Attention : les horaires pour la délivrance des passeports sont restreints par rapport aux horaires d'ouverture de la mairie pour des raisons techniques soit : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 14H00 à 16H00 et les mercredis de 10H00 à 12H00. Il est également possible de faire établir son passeport dans une autre mairie du Territoire.

Tous les anciens numéros de ce journal sont accessibles sur:

<http://www.giromagny.fr>

Rédaction

Christian CODDET

Direction de la publication

Jean LEFEVRE

Imprimé en 1800 ex. par SELECTA

N° 93 - Dépôt légal 07-2009

Ont participé à la réalisation de ce numéro : Jacques COLIN, Lionel FAIVRE, Marie-Pascale KLEIN, Jean LEFEVRE, Koho MANGA, Alphonse MBOUKOU..

EQUILIBRE

Vous avez plus de 55 ans et des difficultés à vous déplacer, parfois même votre équilibre est précaire. Travailler son équilibre, c'est préserver son indépendance et sa vie sociale. C'est pourquoi le Centre Socioculturel de la Haute Savoureuse a décidé d'organiser un "atelier équilibre". Dès le mois de sep-

tembre, vous pourrez vous inscrire pour un cycle de 12 séances afin d'améliorer votre condition physique, développer et entretenir votre équilibre et reprendre confiance en vous.

Contact : CSCHS, place des Commandos d'Afrique ; Tél : 03 84 29 03 90 ; site web : <http://www.cs giro.fr.st>.

TOURNOI SPORTIF

Le 12^{ème} tournoi sportif des maisons de retraite du Territoire s'est déroulé le 3 juin dernier à la Résidence Saint Joseph de Giromagny.

Huit épreuves étaient au programme : les anneaux, les quilles, la pétanque, le billard, les fléchettes, le lancer de balles, le basquet et la mémoire, sous l'œil vigilant des arbitres. Ce tournoi est l'aboutissement d'une année d'entraînement dans chacune des maisons de retraite où les animateurs préparent activement cet événement.

Parmi les personnalités présentes on pouvait remarquer Françoise Dro, du Conseil Général, Guy Miclo, Conseiller Général et Martial Fiers, directeur de la DDASS. Ce tournoi s'est terminé autour d'un repas offert par la Résidence Saint-Joseph, au cours duquel une coupe a été remise à chaque équipe. Cette année c'est la résidence Marcel Braun qui est arrivée première, mais chacun est reparti heureux d'avoir participé à cette rencontre amicale.

CANICULE

Dans le cadre du plan "canicule", la mairie est chargée d'instituer un registre nominatif des personnes âgées de plus de 65 ans ou dépendantes de plus de 60 ans (*inaptés au travail ou handicapés*) vivant à leur domicile. La finalité de ce registre est d'organiser un contact avec les personnes concernées en cas de déclenchement d'un plan d'alerte. L'inscription sur ce registre est facultative mais bien entendu fortement recommandée. Vous pouvez le faire par écrit en mentionnant votre nom, âge, adresse, téléphone et tous autres renseignements utiles auprès de la mairie, Grand rue, 90200 Giromagny ou par téléphone en appelant le 03 84 27 14 18

LA VOGE

Le numéro 37 de "La Vôge", revue publiée par l'AHPSV, sera en vente en juillet. Ce numéro présente de nombreux articles d'intérêt local parmi lesquels : l'église de Chau, une revue de presse: « il y a 100 ans », la naissance des sociétés de tir de Rougegoutte et de Giromagny, « La croix Zeller », une fabrique de chaussettes à Vescemont, l'heure de la naissance et de la mort à Leval au XIX^{ème} siècle, ... Ce numéro peut être commandé auprès de la secrétaire de l'AHPSV, Marie-Noëlle Marline, 2 rue de la Savoureuse à Giromagny, pour la modique somme de 15 €. La livraison se fera gratuitement à votre domicile dès la parution. La revue sera également disponible à "La presse du Mazarin" en août.

EN JUILLET ... ET EN AOÛT ...

Samedi 4 Juillet : # Concours départemental organisé par la société bouliste à 13H00 (triplettes);

Foot de quartiers au stade Travers.

Dimanche 5 : # Concours départemental organisé par la société bouliste à 13H00 (doublettes)

Samedi 11 : # Tournoi de pétanque organisé par le club pongiste à 11H30 devant l'office de tourisme.

Lundi 13 : # Célébration de la fête nationale place De Gaulle avec, à partir de 21H00, musique, buvettes, restauration et grand feu d'artifices à 23H00.

Vendredi 31 : # Concours CSO Pro et amateurs au centre hippique (jusqu'au 2 août).

Mercredi 5 Août : # Passage de la déchetterie mobile, place des Commandos d'Afrique, de 12H00 à 19H00.

Lundi 10 : # Semaine de la pétanque organisée par la société bouliste (jusqu'au dimanche 16)

Dimanche 23 : # Fête du Ballon d'Alsace organisée par l'association "Transhumance et Traditions".

Mardi 25 : # Bourse de rentrée des classes organisée par l'association des familles de Giromagny (jusqu'au jeudi 27).

Dimanche 30 : # Reprise du championnat de football saison 2009-2010 au stade Travers avec le FC Giro-Lepuix.